

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 janvier 2016

DISPOSITIONS RELATIVES À LA MAÎTRISE DE L'IMMIGRATION - (N° 3128)

Adopté

AMENDEMENT

N° CL13

présenté par
M. Coronado et M. Molac

ARTICLE 4

Supprimer les alinéas 19 et 20.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence avec la suppression de l'article 1er A.